

Wemerge et Premanis sont partenaires pour faire converger dans les entreprises la performance collective et l'épanouissement au travail. Un partenariat pour un angle de vue complémentaire, associant prévention des risques et mise en œuvre opérationnelle.

L'objet de cette Newsletter bimestrielle est d'informer les partenaires privilégiés de Wemerge et Premanis sur les évolutions réglementaires dans le domaine des conditions de travail au sens large, et sur leurs impacts au niveau opérationnel.



RENFORCER LES EQUIPES MANAGERIALES AVEC L'EVOLUTION DU DOCUMENT UNIQUE

La récente évolution du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) porte sur l'intégration et l'élaboration du **Plan Annuel de Prévention des Risques Professionnels et Amélioration des Conditions de Travail (PAPRI Pact)**. Celui-ci est caractérisé notamment par la mise en place d'indicateurs de performance pour toute action de prévention à mettre en œuvre portant sur les organisations, les techniques et le social.

Cette nouvelle dynamique porte une dimension sociétale, parce qu'elle encourage des relations de travail plus coopérantes et la prise en compte des critères de Qualité de vie au travail dans les actions de réduction, voire de suppression de la Pénibilité. La mise sur pied collaborative entre parties prenantes du PAPRI Pact dans l'entreprise constitue ainsi une opportunité de renforcer les pratiques managériales sur l'optimisation des fonctionnements.

Implication et QVT : des facteurs clés

Une nécessaire implication des salariés

Dans chaque secteur d'action en réduction des risques, l'action d'implication des salariés dans la remontée de difficultés est systématiquement préconisée par l'INRS. C'est une dimension essentielle des plans d'actions à mettre sur pied.

La prise en compte des critères de QVT

Ces critères sont désormais une donnée d'entrée incontournable à chaque niveau de la prévention des risques professionnels en entreprise dans :

- La remontée de difficultés et l'évaluation des risques
- La mesure d'impact des risques identifiés
- Les actions de prévention planifiées
- La mesure d'impact des actions identifiées
- Les objectifs et indicateurs de performance des actions de prévention

PAPRI Pact, une opportunité de renforcer les pratiques managériales sur l'optimisation des fonctionnements

Les managers sont légitimés et sécurisés dans l'action

- Plan d'actions clair et partagé entre direction et salariés
- Inscription dans les plans de charges et d'activité des actions de prévention planifiées en PAPRI Pact

La coopération manager – équipes est renforcée

- Instauration d'échanges et de sessions de travail avec les équipes et les pilotes d'actions
- Implication des salariés dans la remontée de difficultés

Le manager est capable tout au long de l'année de rendre visibles les bénéfiques des actions engagées, au niveau individuel et collectif

Les managers et leurs équipes sont co-acteurs sur des sujets centraux

- Renforcement de la capacité de l'entreprise à répondre à l'obligation de santé et sécurité au travail
- Amélioration de la performance collective
- Attractivité des métiers
- Fidélisation et engagement des salariés

Cela permet une réduction chez les managers de la charge mentale et du stress induits par les risques juridiques liés à l'obligation de sécurité et santé au travail.